

### Distinction entre modification majeure et modification mineure

Voici comment distinguer les modifications majeures et mineures apportées aux épreuves.

Une **modification majeure (maj.)** est définie comme une correction pouvant avoir un impact sur le résultat de l'élève si elle n'est pas apportée.

Exemples : ajout d'un élément de réponse dans le corrigé, modification d'une tâche, ajout d'une annexe utile pour la tâche, modification de la pondération, etc.

Une **modification mineure (min.)** est une correction apportée à l'épreuve qui n'a pas d'incidence sur le résultat de l'élève.

Exemples : ajustement de la mise en page, rectification orthographique ou typographique, etc.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe BIM ([bim@grics.ca](mailto:bim@grics.ca)).

### Accès aux épreuves dans GeXamine

Afin de permettre de distinguer plus facilement les épreuves en formation de base commune (FBC) et en formation de base diversifiée (FBD), nous les avons répertoriées sous l'onglet Formation générale des adultes – FBC et FBD.

### Date des documents – FBC ou FBD

La date est mentionnée en bas de page de chaque document d'une épreuve. Veuillez noter que les dates pourraient différer d'un document à l'autre si des modifications sont apportées à certains documents.

### Légende

A = Épreuve ajoutée

R = Épreuve révisée (maj. ou min.)

D = Épreuve retirée temporaire ou abandonnée

### Mathématique – FBD

### Versions

MAT-1101

Arithmétique appliquée aux finances

Rétroaction : BIM-FGA

B

R min.

Correction du nom donné à un cahier lors de la conversion doc à docx –  
Remplacement du nom Evaluation Booklet par Clé de correction

MAT-5170	<b>Optimisation en contexte fondamental</b>		
	Rétroaction : BIM-FGA	D	R maj.
	Clé de correction : section B, tâche 1, modification d'une coordonnée au point système d'inéquations et représentation du polygone de contraintes (page 4)		
	Rétroaction : BIM-FGA	E	R maj.
	Clé de correction : section B, tâche 3, modification du titre de la tâche (page 6)		
	Cahier de l'adulte : section B, tâche 3, modification du titre de la tâche (page 16)		